

# SAINT-MARTIN-DES-BESACES



**Colette LESOUEF**  
Maire-délégué

*Les membres  
du conseil communal :*

Eric MARTIN  
Eliane FRANCOISE  
Laurent SUZANNE  
Monique CAUMONT  
Liliane LEMARCHAND  
Noël GRAVEY  
Michel LETOURNEUR  
Jacqueline DELATROËTTE  
Denis FAUQUET  
Sandrine AVERTON  
Delphine VIMONT

## LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

Mes Chers(es) Concitoyens(nes),

Mes Chers Amis,

Permettez-moi, au nom du Conseil Communal et de l'ensemble de nos agents, de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette année qui s'ouvre devant nous.

Que cette année 2018 corresponde aux souhaits de chacun d'entre nous, la paix dans le monde, mais également la sérénité autour de nous et pour cela il nous faut continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de nos petites communes.

C'est pourquoi, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui contribuent à animer notre village (associations, services publics, sapeurs-pompiers, bénévoles....).

Notre nouvelle et grande commune, Soulevre en Bocage, s'installe et prend ses repères avec le souci de fédérer et d'harmoniser les 20 communes, tout en respectant l'entité de chacune d'elle.

Il faut reconnaître que tout n'est pas simple mais avec la volonté des élus, nous préparons l'avenir qui va vers la mutualisation et les regroupements, c'est pourquoi il est important de s'unir pour que nos villages ne sombrent pas dans l'oubli.

Dans ce monde chaotique et de plus en plus difficile à vivre, je pense particulièrement aux sans-abri, aux malades, à toutes les personnes en difficulté, pour lesquelles, un sourire ou une main tendue réchauffent le cœur.

A vous toutes et tous, je souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Bien Amicalement

Le Maire Délégué,  
Colette LESOUEF



## MISE EN GARDE

Nombreux démarchages par téléphone, d'une société du Calvados, auprès des habitants des communes de la région. Les individus se présentent comme travaillant pour le Grenelle de l'environnement et précisent qu'ils sont mandatés par la mairie de leur domicile pour effectuer des contrôles portant sur l'isolation thermique de leur habitation. Ils se montrent très insistants afin d'obtenir un rendez-vous dans le but de refaire l'isolation complète de la maison.

Si vous êtes concernés par de tels agissements, informez la gendarmerie Tél 02.31.29.34.70.

La recrudescence des vols, des démarchages frauduleux par téléphone ou à domicile, des abus de confiance ne cessant d'augmenter.... SOYEZ VIGILANTS

## LES VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Communal vous invite chaleureusement à venir nombreux,  
**le vendredi 26 janvier 2018 à 20h30 à la Salle Gilbert FRANCOISE**  
pour partager la Galette des Rois.

Ensemble, nous échangerons sur les nouvelles modalités  
de fonctionnement de notre commune.

Ne manquez pas ce moment de convivialité.

# VIE PRATIQUE

ADMR	02 31 09 01 22
Aide aux victimes d'accident	0 810 09 86 09
Alcool, tabac, drogue	113
Allo enfance maltraitée	119
Allo service public	39 39
Centre anti-poison –Rennes	02 99 59 22 22
EDF (accueil dépannage)	0 810 33 30 14
Gaz (centre d'appel sécurité dépannage)	0 810 03 10 00
CPAM (Sécurité sociale)	36 46
Pôle emploi	39 46
Taxibus	0 810 214 214
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Gendarmerie Le Béný Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Béný Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10
Mairie de Souleuvre en Bocage	02 31 09 04 54
Déchetterie	02 31 66 93 26
Syndicat d'eau des Bruyères	02 31 68 68 94
Point Info – Le Béný Bocage	02 31 09 04 54

18

## TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Toute demande de réservation de salles communales fera l'objet d'une convention entre la commune et l'organisateur. Une attestation d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux, pendant la période de mise à disposition est demandée.

La réservation ne sera définitive qu'après remise d'un exemplaire de la convention signée et versement d'arrhes de 50% du montant de la location.

Désignation	Gymnase	Salle des Fêtes	Cantine	Salle Pierre Madelaine	Equipement de matériels pour particuliers
Vin d'honneur	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	Chaise 0.70€
Réunion Conférence Spectacle avec cuisine	30€ asso°	180€ cne 240€ Hcne 20€ asso°	130€ cne 150€ Hcne 20€ asso°	95€ cne 120€ Hcne	Petite table 1.00€ Grande table 1.70€
Réunion Conférence Spectacle sans cuisine	30 € asso°	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	70€ cne 90€ Hcne	Couvert 0.76€ Tasse, verre assiette 1.52€
Soirée dansante Loto ou belote		150€ cne 190€ Hcne 20€ asso°			Barrière 1.52€ Emplacement camion déballage 22€
1 journée repas	190€ cne 250€ Hcne 30€ asso°	190€ cne 250€ Hcne 20€ asso°	170€ cne 230€ Hcne 20€ asso°	130€ cne 180€ Hcne 20€ asso°	Benne au voyage 30€+ temps passé par l'employé
2 journées repas	240€ cne 290€ Hcne 60€ asso°	240€ cne 300€ Hcne 30€ asso°	220€ cne 280€ Hcne 30€ asso°	180€ cne 230€ Hcne 30€ asso°	Estrade 30€

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- MESUROLLE Antoine 11 janvier
- POUTEAU Léa 28 janvier
- ACUNA GALLEGO Hélène 08 février
- LECLERE Emma 09 février
- MARIE Léo 11 février
- THOMAS Céleste 04 mars
- COUPPEY Thaïs 21 mars
- DOUBLET Nathan 24 mars
- REIM Lucian 12 avril
- JOUENNE Liana 15 mai
- RENOUF Inaya 22 mai
- JAMET Maël 30 juin
- PERRIER Liam 28 juillet
- SIMON ROUXEL Hyacinthe 30 août
- OUF Noah 15 octobre
- LEMARCHAND Amé 24 novembre
- PEREZ Djoulyan 26 novembre



## MARIAGES



Lionel MARGUERIE et Cindy RENARD, 8 juillet



## DÉCÈS

- PENNETIER Thierry, le 8 janvier
- BOSSARD Louis, le 27 février
- DUQUESNAY Annick, le 6 mars
- HOREL Denise vve FAUQUET , le 16 mars
- ROUSSEL Nadine ép MARTIN , le 17 mars
- MAUGER Geneviève vve BRIERE, le 2 avril
- LEGRAND Héloïse vve DECAEN , le 7 avril
- PRUNIER Suzanne vve MARTIN, le 18 avril
- SAUCEY Thérèse vve DUBOURG , le 26 avril
- PICAND Reynald, le 2 mai
- CHISTEL Eugène , le 21 juin
- CHISLOUX Madeleine ép LOUIS ,le 13 juillet
- TORCHY Renée vve SUZANNE , le 31 juillet
- LEGRAS Simon, le 31 mai
- TOTAINE Eliane vve FATOME, le 5 septembre
- PRIEUR Marie-Madeleine vve DURAND, le 4 octobre
- CRIBELIER Henry, le 12 octobre
- GRIMAUX Geneviève, le 19 octobre
- BOTTIN Pierre, le 30 octobre
- GIGAN Daniel, le 22 novembre

# AU CONSEIL COMMUNAL

## Démission d'un conseiller

Madame le Maire fait lecture d'un courrier émanant de Mr JAMES David conseiller communal qui signifie sa démission en tant que membre du Conseil pour cause de changement de domicile.

## Reprise de parcelle agricole

En juillet 2016, une autorisation d'exploiter a été délivrée par le Conseil Communal à Mr Vincent MARTIN, qui a repris la parcelle communale agricole cadastrée ZD N°52 pour une superficie 3hect 43 ares 14 ca exploitée par Mr FAUQUET Denis.

Un bail sera rédigé à partir du 1er janvier 2017 pour une durée de 9 ans à échéance au 31 décembre 2025.

## Terrain ex-propriété L'HONNEN

Le Conseil Communal s'est rendu sur le terrain acquis par la Commune de Souleuvre en Bocage pour envisager un découpage qui déterminera la superficie restante à la propriété.

Le Conseil Communal propose de conserver une superficie de 175m<sup>2</sup> environ attenante à la maison d'habitation côté SUD, le reste étant attribué à la Salle des Fêtes pour une éventuelle extension.

Le Conseil Communal s'est rendu sur la propriété et propose au Conseil Municipal de Souleuvre en Bocage de faire établir des devis d'abattage des sapins côté Nord de la propriété, par diverses entreprises.

Pour ce faire, il propose entre autre : la société LOUVIET à TINCHEBRAY, Jacky ASSELIN à SAINT AMAND (50) et laisse au Conseil Municipal de Souleuvre en Bocage la possibilité de choisir d'autres prestataires.

Quant au nettoyage des extérieurs, il pourra être effectué en régie.

Madame le Maire signale que Mr et Mme l'HONNEN l'ont sollicitée pour effectuer les relevés des divers compteurs de la propriété.

Il apparaît au 15 juin 2017 :

Compteur d'eau..... : 1209

Premier compteur électrique ..... : HC : 40791 HP 77406

Deuxième compteur électrique .....: 94 985

Ces chiffres sont à retenir pour faire établir des factures inhérentes à Mr et Mme L'HONNEN par les fournisseurs.

Suite à la visite sur site en présence de Mr DECLOMESNIL, le Conseil Communal confirme son souhait d'attribuer une superficie d'environ 200m<sup>2</sup> à la maison d'habitation.

Toutefois, le géomètre ne sera sollicité qu'après avoir tenu compte du souhait des futurs acquéreurs.

## Logement à louer

Suite à la vacance du logement au-dessus de la Poste, Madame le Maire demande au Conseil Communal de l'autoriser à faire paraître une offre de location sur le site de Souleuvre en Bocage, loyer mensuel est fixé à 500 euros et une caution de 500 euros

## Engagement SDEC

Le Conseil Communal autorise Madame le Maire Délégué à signer l'engagement pour un montant de 1206€ à charge de la commune pour des travaux sur deux massifs et le remplacement d'un mât « Rue Eugène Théodore ».

## Aménagement CD 53 et Place du marché

Partant des grandes lignes et des souhaits émis par le Conseil Communal, le cabinet SCE représenté par Monsieur MARIE et en présence de Romain BOURGET, un nouveau projet a été élaboré et soumis à l'avis du Conseil Communal.

Avec huit voix pour, une abstention et une voix contre, le projet reçoit un avis favorable.

Une réserve est prise quant aux deux places de stationnement souhaitées en longitude du mur de la boulangerie.

## Litige Boulevard Maréchal Leclerc

Le Conseil Communal presse Madame le Maire de revenir vers Mr Romain Bourget pour lui rappeler que les bordures descellées - Boulevard Maréchal Leclerc - n'ont toujours pas été réparées par l'entreprise EIFFAGE.

Face à la saison des foins et des moissons engendrant un passage encore plus important d'engins agricoles, il existe un réel danger.

## Renouvellement de contrat

Le Conseil Communal donne un avis favorable au renouvellement de contrat à durée déterminée de Madame Valérie LIEGARD en tant qu'adjoint technique cantinière et exprime son souhait de titulariser cet agent en 2018.

## Subventions

Madame le Maire propose de maintenir les attributions de subventions aux associations locales ci-dessous :

Associations Locales	montant
ACCB	200.00€
Amicale des Pompiers	300.00€
Association des AFN/AC	200.00€
APE	300.00€
Club des Amis du 3ème Age	200.00€
Comité des Fêtes	1500.00€
Donneurs de Sang	150.00€
Génériques	947.20€
Groupe Culturel Besaçais	300.00€

Une subvention de 150€ sera versée à l'association des Donneurs de sang au lieu de 60€ auparavant.

L'association Génériques sollicite, comme chaque année, une subvention basée sur un forfait de 0.80€ par habitant soit un montant de 947.20€ pour l'année 2017.  
Le Conseil Communal donne son accord.

Sur proposition de Madame le Maire Délégué le Conseil Communal décide de maintenir une promesse de don de 100 euros.  
Les participants seront accueillis pour une collation Salle Pierre MADELAINE.

## Dossier La Poste

Le Conseil Communal à l'unanimité émet le souhait de transformer le bureau de Poste actuel en A.P.C (Agence Postale Communale) tenue par un agent communal.  
Pour répondre aux besoins des habitants, le Conseil Communal propose l'ouverture du bureau :  
du mardi au samedi inclus de 9 h à 12h30, soit 17h30 par semaine

Le Conseil Communal a pris acte de l'engagement de La Poste à verser une aide d'un montant de 13 500 euros par an pour l'emploi administratif et une subvention pour investissement de 3000 euros.

Madame le Maire Délégué rend compte de la réunion du 3 octobre 2017 avec Monsieur le Maire de Souleuvre en Bocage et les responsables de la Poste au cours de laquelle il a été décidé de l'ouverture de l'Agence Postale Communale, le mardi 6 février 2018, dans les locaux actuels du bureau de Poste de Saint Martin des Besaces.  
Le Conseil Communal prend bonne note de l'intérêt porté à sa volonté de voir le bureau de Poste rester en lieu et place.  
Le Conseil Communal charge Monsieur le Maire de Souleuvre en Bocage de signer la convention entre les deux parties.

## City stade

Romain BOURGET a déposé un avant-projet du futur City Stade avec piste qui sera situé aux abords du Gymnase.

Le Conseil Communal valide ce projet, sous réserve de réfléchir à ce que le City stade soit implanté dans les meilleures conditions pour permettre une circulation desservant les logements de proximité.

Le Conseil Communal s'est rendu lors de la séance du 22 juin sur le site d'implantation du futur City Stade et après diverses simulations souhaite que celui-ci, soit, accolé au Gymnase côté SUD, que les sapins soient abattus pour prévoir le remplacement des parkings actuels et le remblaiement côté NORD du Gymnase pour la création d'un nouveau parking.

Dans le prolongement de ce projet, le Conseil Communal demande au Conseil Municipal de Souleuvre en Bocage que soit programmée dans les travaux routiers 2018, la réfection du parking entourant le Gymnase.

## Tir du Feu d'artifice

Madame le Maire sollicite le Conseil Communal pour le financement et le tir d'un feu d'artifice le 8 juillet au soir sur le site de la Printanière, Madame le maire ayant obtenu l'autorisation du propriétaire, Mr BLONDEAU.

Le Conseil Communal donne son accord.

## Avant-Projet : Classe et Préau Maternelle

Après une visite sur le site et consultation des plans, le Conseil Communal émet un avis favorable à ce projet.

Néanmoins, demande une réflexion sur un bardage Nord-Ouest du préau ayant une appréhension sur le vent et la pluie qui risquent d'exister sans la présence d'un bardage étant donné l'orientation du préau.

Revoir estimation de la couverture d'escalier en dôme translucide.

## Societe Coligny

Lors de la séance du Conseil Communal du 22 juin, il a été évoqué l'inquiétude du Conseil et de certains habitants de constater l'amoncellement de bois de récupération sis dans la cour de l'entreprise bordant la RD675.

Face à la canicule de ses derniers jours, il est bien légitime d'appréhender un feu ~~de cet amas de bois~~ qui environne les 10 mètres de hauteur, sachant qu'à l'arrière une quantité importante de plastiques sont entreposés. Cet état de fait, met en péril non seulement les riverains mais les habitants de l'Ouest du Bourg.

En conséquence, le Conseil Communal souhaite que Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Souleuvre en Bocage réagissent officiellement à ce danger.

A savoir que Madame le Maire a contacté et fait part de ses angoisses à Monsieur COLIGNY qui émet des promesses sans suite

Face à l'amoncellement gigantesque de bois entreposés dans la cour des établissements COLIGNY, le Conseil Communal s'inquiète une fois de plus de la dangerosité de cet état de fait et charge le Maire Délégué de rappeler ce risque permanent pour les riverains à Monsieur le MAIRE de SOULEUVRE EN BOCAGE afin de prendre en charge ce dossier, espérant ainsi obtenir un résultat.

Madame le Maire Délégué adresse ce jour un ultime courrier à la société COLIGNY.

## Litiges sur un chemin communal

Madame le Maire fait lecture d'une lettre déposée par Liliane LEMARCHAND propriétaire et riveraine du chemin communal du Moulin Chevalier et concernant des interventions et des modifications effectuées sur le chemin ci-dessus cité par un usager, propriétaire de terres agricoles à l'extrémité du chemin.

Madame le Maire déclare n'avoir reçu aucune demande d'autorisation de la part de ce riverain, mais qu'en revanche elle a chargé Laurent SUZANNE de le contacter et de lui faire remarquer ses incivilités.

Deux rencontres ont eu lieu entre Mr SUZANNE et l'administré qui s'est engagé à cesser d'intervenir sur un chemin communal. Néanmoins, le Conseil Communal charge le Maire de faire un courrier rappelant les droits et les devoirs de chaque concitoyen.

22

## Installation d'un portail

Après analyse des offres d'installation d'un portail coulissant aux ateliers techniques, le Conseil Communal propose de retenir la société CLOSYSTEM pour un montant HT de 6 158€ plus la plus-value pour rail Poids LOURDS pour 390,60€ HT.

Argumentation :

Le choix se justifie par la différence de section entre les deux propositions et par l'importance de l'installation d'un rail Poids Lourds

## Sapins - Quartier de la Gare

En prévision des travaux qui seront réalisés sur la Rue Eugène Théodore pour l'implantation du City Stade, il y a lieu d'abattre les sapins bordant la voie publique.

A cet effet, le Conseil Communal propose d'attribuer la coupe des arbres à Mr Simon MARTIN qui en a fait la demande.

Le bois sera vendu à l'euro symbolique, sous réserve, d'un engagement de la part de Mr MARTIN assurant la sécurité de l'abattage, le Conseil Communal se dégageant de toute responsabilité.

D'autre part, il est décidé que l'arrachage des souches sera inclus dans le futur marché des travaux.

## Marché des travaux de fauchage

Le Conseil Communal approuve le bon de commande N°3.

A souligner, le mécontentement de certains administrés qui déplorent les délais de réalisation un peu tardifs.

En observation :

Il serait judicieux de prévoir réaliser les travaux de dérasage simultanément avec les travaux de réfection des voiries concernées

## Halle de la gare

Avant d'entrevoir les travaux de réhabilitation de la Halle de la Gare au programme 2018, Madame le Maire sollicite le Conseil Communal d'en définir la destination.

A l'unanimité des membres présents, il est proposé de mettre ce local à disposition des associations, pour réunions et stockages de matériels afférents aux diverses associations.

## PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Communal a bien noté que les travaux de la rue des Pensées à la RD 165 prévus en 2017 seront reportés en 2018. D'autre part, le Conseil Communal propose pour 2018 les travaux suivants par ordre de priorité :

1. Chemin Claude Hardy Bourg de la Ferrière au Doyen
2. Tronçons à voir sur la route des 3 Fontaines
3. Réfection de la 1ère partie de la route des Bouillons SUD – Assiette à revoir sur la continuité de la route
4. Place et alentours du Gymnase lors de l'implantation du City Stade

Il est souligné l'importance de prévoir, plus systématiquement, des purges qui s'avèrent indispensables à certains endroits.

## PROGRAMME DES TRAVAUX DE BATIMENTS

Le Conseil Communal valide la liste des travaux proposée par Souleuvre en Bocage et demande d'y ajouter :

- Salle Pierre Madelaine : WC
- Cantine : VMC dans la cuisine
- EGLISE : peinture intérieur (à prévoir)

MODIFICATION

- Ecole PRIMAIRE revêtement des sols au RDC uniquement.

## ENTRETIEN SUR LES BATIMENTS

code	Bâtiment	détails	Travaux Programmés en 2017 mais non réalisé à prévoir en 2018	Programme 2018
P1	ANC GENDARMERIE	Isolation des combles Changement de 10 convecteurs	X Voir avec Souleuvre dossier Gendarmerie	
P5	Salle P.Madelaine	Aménagement d'un SAS+ agrandissement cuisine WC Equipement pour cuisine et salle	X	
P7	Logt 6 rue de la mairie	Changer les convecteurs	X	
P9	Atelier Communal	Rénovation des portes d'entrée (métallique) + pose d'un portail sur rail	X	
P13	Halle de la gare	Réhabilitation		X
P15	Salle de judo	Isolation interne	X	
P16	cantine	VMC	X	
P17	Ecole maternelle	Construction d'une classe supplémentaire + préau	X	
P18	Ecole primaire	Alarme logement Letenoux+ alarme RASED Revêtement des sols RDC (acoustique)	X	
P21	Eglise	Peinture intérieure à prévoir	X	
P24	SDF	Accès PMR (personnes à mobilité réduite)	X	
P25	Presbytère la Ferrière	Réhabilitation du logement (fait en régie)	X	

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Répertoire des zones At et AZ sur plan de zonage

Le Conseil Communal a travaillé sur le plan de zonage et a complété le pastillage des zones At et Az sachant que la liste n'est pas exhaustive.

Quant aux zones constructibles, le Conseil Communal approuve le plan présenté par le Cabinet ARCHITOUR.

24

## Carte de zonage – Patrimoine communal et paysager

Le Conseil Communal a recensé

Les éléments de Patrimoine :

- Dans l'église, un Rétable Louis XV
- Sur la place, Mairie et Halle du XIX siècle
- A l'est du Bourg, le Calvaire
- A proximité du Bourg, un magnifique Lavoir

Paysages remarquables

- Côte 309 ( Dite Butte de Montbosq)
- Une Motte Féodale ( Hôtel au Brun)
- Un souterrain vestige du château des Grimaldi
- Un souterrain (ancienne ligne de chemin de Fer)
- Forêt l'Evêque « La Fontaine Saint Guillaume »

Emplacements réservés déjà inscrits au PLU de Saint Martin des Besaces

- Parcelle reliant le lotissement La Forge à la RD675 en prévision d'une voirie
- Parcelle sur la zone artisanale reliant la rue du commandant Cousteau en prévision d'une voirie

## PLAN DE ZONAGE

Après avoir pris connaissance des nouveaux plans de zonage proposés par le cabinet ARCHITOUR, le Conseil Communal rejette catégoriquement, l'ensemble du nouveau projet.

Le PLU communal publié en 2008, voit toutes ces zones constructibles supprimées malgré certains CUB déjà accordés et d'autres en cours.

Il faut rappeler que le Conseil Municipal de Saint Martin des Besaces avait lors de la publication de son PLU, localisé les zones constructibles de ses hameaux en bordure de voirie départementale, avec des accès internes, de façon à minimiser le coût des services (voirie, transport scolaire, OM etc...)

En conséquence, faute d'une révision sérieuse et cohérente en adéquation avec le PLU existant, le Conseil Communal décide ne pas valider les documents concernés.

En prévision de la réunion du 26 octobre 2017 avec le cabinet ARCHITOUR, le Conseil Communal énumère ses propositions de manière à pouvoir en débattre.

Le Conseil Communal a bien compris les orientations prévues par loi et y a travaillé le plus équitablement possible, tout en gardant la volonté de respecter un minimum des zones constructibles, inscrites dans le PLU d'origine (voir CUB déjà déposés) .

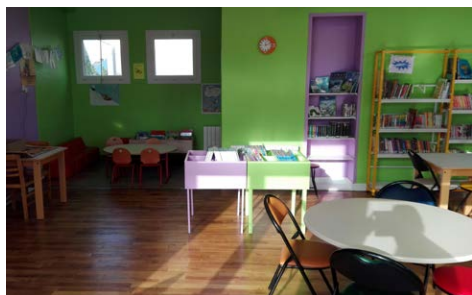
Toutefois, le Conseil Communal s'insurge contre la proposition de l'échéancier des OAP et demande à négocier.

Le Conseil Communal valide le plan de zonage étudié avec le cabinet ARCHITOUR lors de la réunion du 26 octobre 2017 et prend acte d'un total prévisionnel de 119 logements.



# BIBLIOTHEQUE - CINEMA

## BIBLIOTHÈQUE



La Bibliothèque de Saint Martin des Besaces continue d'évoluer petit à petit, cette année 157 adhérents, pour 695 visites, ont emprunté 2680 livres pour l'année 2017.

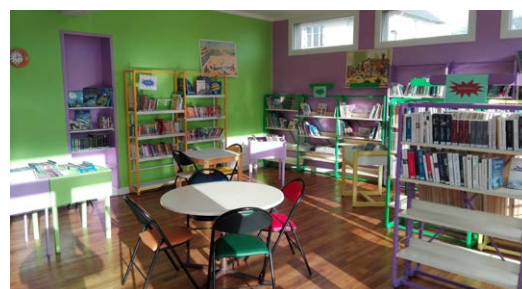
Il va leur permettre de tester leurs connaissances autour des livres de la sélection, dans le même temps un concours d'illustrations est également ouvert.

Les élèves ont jusqu'au 15 mai 2018 inclus pour tester leurs connaissances autour des livres de la sélection puis Chaque enfant participant votera pour son livre préféré.

Nous espérons que tout cela donnera l'envie à d'autres personnes de venir nous y rejoindre.

Le lien qui va se faire entre les trois bibliothèques de Souleuvre en Bocage : Le Bény Bocage, La Graverie, Saint Martin des Besaces ainsi que la possibilité d'emprunter à nouveau à la Bibliothèque Départementale, plus l'adhésion à la boîte numérique pour l'année 2018 va apporter un renouveau que nous espérons bénéfique.

Les classes primaires inscrites cette année « aux incorruptibles » (Le Prix des Incorruptibles est un vrai projet citoyen et démocratique la devise est : « Je suis un incorruptible. Je m'engage à lire les titres sélectionnés pendant la durée du prix je me fais un avis personnel sur les livres. Je m'engage à participer au vote et à y faire valoir mon point de vue en toute autonomie)



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

Monique Caumont

25

**LES INCORRUPTIBLES**  
TOUS ENSEMBLE POUR LA LECTURE



## CINEMA : LES SÉANCES DU 1ER SEMESTRE



Séance le vendredi  
à la Salle des Fêtes «  
Gilbert Françoise »

Date		Horaires
5 janvier	Grand Public	20h45
16 février	Grand Public	20h45
9 mars	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
30 mars	Grand Public	20h45
13 avril	Grand Public	20h45
27 avril	Jeune public	17h00
	Grand Public	20h45
18 mai	Grand Public	20h45
8 juin	Grand Public	20h45
29 juin	Grand public	20h45

# GROUPE SCOLAIRE "LE PETIT PRINCE"

Fermeture de classe, réflexions sur les rythmes scolaires et alimentation sont les mots clés de cette année scolaire 2017-2018



## RYTHMES SCOLAIRES

Poursuivons avec la réflexion sur les rythmes. Suite à l'élection présidentielle, les communes ont désormais l'opportunité de choisir leur rythme scolaire (4 journées ou 4,5 journées), avec ou sans TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

En conseil d'école, les représentants des parents d'élèves étaient quasiment tous favorables à un retour à l'école à 4 jours. Du côté des enseignants, le choix aurait été de revenir à la semaine de 4,5 jours avec le samedi matin (et non le mercredi) ; ce choix n'étant pas possible, majoritairement les enseignants se reportent sur la semaine à 4 jours.

Le constat réalisé est le suivant :

- 4,5 jours permettent de mieux répartir l'emploi du temps
- les TAP en élémentaire ont permis la mise en place d'activités culturelles très intéressantes
- pour autant une fatigue est notée dès le jeudi auprès des élèves (surtout en maternelle) et il n'y a donc pas eu de meilleurs apprentissages constatés comme

cela était annoncé dans la réforme.

Un sondage réalisé auprès des familles, où 151 ont participé sur 184, a confirmé les ressentis des membres du conseil d'école. En effet, 83 % des familles s'expriment pour un retour à l'école à 4 jours. Et à l'intérieur de cet ensemble favorable à la semaine de 4 jours, 45 % seraient pour un maintien des TAP.

Une réunion entre les directeurs des écoles de Souleuvre en Bocage et les représentants des groupes scolaires de la mairie a eu lieu en novembre afin que chacun puisse faire état de sa situation (qui varie d'une école à une autre). Les TAP devant impérativement être harmonisés au niveau de toutes les écoles (c'est à dire les mêmes horaires pour tous), il apparaît difficile - au-delà de l'aspect financier - de pouvoir les mettre en place, ne serait-ce que pour disposer de suffisamment de personnels. La réflexion soumise au conseil municipal de Souleuvre en Bocage, qui doit prendre une décision début Décembre (non connue au moment de la rédaction de l'article), est donc de poursuivre la semaine à 4,5 jours mais sans TAP ou de revenir à la semaine de 4 jours.

26

## ALIMENTATION



Comme les années précédentes, les activités et sorties des classes se feront autour d'un thème commun à toute l'école. Après la thématique « l'eau sous toute ses formes » c'est donc le choix de « l'alimentation » qui a été retenu. La semaine du goût, qui avait lieu début octobre, a d'ailleurs été le signal de départ pour lancer ce thème.

Sont prévues pour cette année scolaire - toujours grâce au soutien de la mairie et de l'APE - de nombreuses sorties autour de cette thématique. Des sorties locales, allant de la visite d'un supermarché à Villers Bocage en passant par l'escargotière de St Georges d'Aunay ou encore la ferme pédagogique d'Anctoville. Mais aussi des sorties un peu plus éloignées, comme une chocolaterie à Bayeux, et même une sortie avec nuitées à St Martin de Bréhal pour les CP et CP-CE1. Différents intervenants

sont également au programme, notamment des parents d'élèves dont les métiers sont liés à l'alimentation (agriculteur, formateur en restauration, cuisinier,...).

Comme l'année passée, une grande fête de l'école au mois de juin clôturera ce thème avec :

- Le matin un spectacle déguisé des enfants de maternelle, encadrés par les CM2
- L'après-midi des chants, danses et dégustations des élèves d'élémentaire.
- Et tout au long de la journée, une exposition des travaux plastiques et exposés scientifiques réalisés sur le thème de l'alimentation.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !  
L'équipe enseignante

# ASSOCIATIONS DES DONNEURS DE SANG

L'association remercie chaleureusement tous les donneurs de sang bénévoles.

Rappelons que les besoins sont croissants et l'E.F.S a toujours besoin de sang, nos collectes sont importantes.

Nous vous remercions pour votre mobilisation et afin de poursuivre dans cette voie, n'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Dans le cadre de nos collectes, une collation vous est offerte par l'E.F.S, elle est préparée par les membres du bureau

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

## ***Dates de collectes*** pour 2018

à la salle des fêtes « Gilbert Françoise »,

les mercredis 4 février, 16 mai, 29 août et 21 novembre de 16h30 à 19h30

# COMITÉ DES FÊTES

Chers Amis,

Le comité des fêtes remercie tous les participants pour toutes les manifestations de l'année écoulée.

Suite à la démission du Président Monsieur Rémy JULIENNE, le reste du bureau et ses bénévoles ont assuré les manifestations prévues et se sont même félicités du vif succès qu'ont connu l'Apéro Concert et les lotos.

Pour l'année 2018 prévision de l'assemblée générale à fin d'élire un nouveau Président et son bureau.

Et pour finir, à l'avenir, il nous faudra étoffer notre équipe pour faire perdurer ces manifestations pour assurer la bonne vie de notre Commune.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2018

Le Vice-Président  
Sébastien TORCHY

27



# GROUPE CULTUREL BESACAIS

## JOURNEE DU PATRIMOINE

Pour la 2ème année consécutive, le Groupe Culturel Besaçais a organisé à la salle des fêtes de Saint Martin des Besaces une exposition de photos du Bocage. Ce qui a attiré de nombreux spectateurs : une projection de cartes postales et photos anciennes inédites de notre commune, préparée par Pascal VIMONT, qui ont été gracieusement prêtées par Jean MENARD, Bernard GUERIN, la Mairie et le Musée de la Percée du Bocage.

En collaboration avec l' A.T.V.S. qui a proposé une randonnée pédestre et un concert en l'église de la Ferrière au Doyen



## ZUMBA

ça bouge à ST MARTIN DES BESACES avec Véro's Zumba

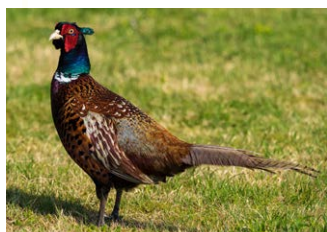
Une nouvelle activité mise en place depuis Septembre obtient un franc succès. En effet, Véronica GONZALEZ, originaire du Venezuela, anime les cours avec dynamisme et enthousiasme. Environ une cinquantaine d'adhérentes se rassemble tous les lundis soir de 20 heures à 21 heures à la salle des fêtes, et une trentaine d'enfants tous les mardis de 17 heures à 17 heures 45.

Ce qui ravit tout le monde, et notamment Delphine VIMONT à l'initiative de cette activité rattachée au Groupe Culturel Besaçais.



28

## A.C.C.B



Encore une Année de passée !

2017 une saison sans évènement majeur, le nombre de chasseurs n'est pas en augmentation ce qui est regrettable, ce qui est des prélèvements de gibiers, comme les années précédentes certes pas trop de population, mis à part le faisan qui est en voie de réimplantation suite à notre investissement depuis 2013 avec la création de la volière anglaise.

A part la démission de notre trésorier Mr Frédéric GRAVEY qui pour des raisons personnelles a souhaiter mettre un terme après 19 années à assumer la responsabilité de ce poste qui Certes est très prenant, ce qu'il a su faire avec rigueur et détermination. En tant que président de l'amicale, je pense que mes prédécesseurs comme moi-même ont apprécié le travail que Frédéric a assumé pour cette fonction. Je le remercie encore pour cet engagement, mais il reste toujours membre de l'amicale et il a été remplacé par Mr Jean Claude POUTEAU (qui a était élu lors de la dernière assemblée générale) ; je le remercie aussi pour son engagement. D'autres évènements vont se produire d'ici la fin de l'année et je pense et j'espère que de nouvelles personnes vont s'engager pour la continuité de cette formidable association.

Les membres du bureau ainsi que moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

**DATES A RETENIR :**

**REPAS ENTRECOTES FRITES LE 10 JUIN 2018**

**VENEZ NOMBREUX**

Le président  
E MARTIN

# CLUB DES AMIS DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

L'année 2017 a commencé par la galette des Rois, puis l'après-midi en février.



En juin, a eu lieu un voyage dans les Alpes mancelles, au cours duquel bateau et petit train ont été les moyens de locomotion à Sillé-le-Guillaume ; l'après-midi, les participants à cette journée très conviviale ont apprécié la visite à Saint-Cénéri-le-Gérei, le village des peintres.

En septembre, la choucroute a remporté son habituel succès.

A partir du printemps, Guy Deschamps a proposé, chaque mois, une dictée à laquelle se sont prêtées sept ou huit personnes. La discrétion était assurée, et les candidats aux révisions grammaticales se sont pris au jeu.

Nous terminons l'année avec le traditionnel repas de Noël offert à nos adhérents.

Le prochain rendez-vous est fixé en janvier 2018 pour la galette des Rois et la vente de cartes d'adhérents : c'est surtout à cette occasion qu'on rejoint le club.



Tous nos vœux pour la nouvelle année.

La Présidente,  
Huguette HEBERT

29

## ANCIENS COMBATTANTS AFN

*FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS d'AFRIQUE DU NORD de St Martin des Besaces*

Compte rendu des activités 2017 :

**Les 11 et 12 février après -midi récréatives (80 personnes)**

**19 mars cérémonie du souvenir** pour les victimes de la guerre d'Algérie, après la cérémonie religieuse et au monument aux morts, tous se sont retrouvés pour le verre de l'amitié, suivi du repas servi par la maison Hervieu,

Nous avons suivi les **cérémonies du 8 mai et du 11 novembre** organisées par les CATM à St Denis Maisoncelle et Etouvy, le **3 novembre notre assemblée générale** a rassemblé 40 personnes.

Le président a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus, plus spécialement ; Albert LESOUEF, Louis Bossard, Gilbert Lebel, Pierre Bottin, Daniel GIGAN, nos pensées vont à leurs familles

Le **22 novembre après midi cabaret** à Tinchebray avec 41 participants.

### **Projets 2018 :**

Le 10 et 11 février..... après-midi récréative

Dimanche 18 mars..... cérémonie du souvenir

8 mai..... cérémonie du souvenir 8 mai 1945 à St-Marie-Laumont

9 novembre..... assemblée générale

11 novembre .....centenaire du 11 novembre 1918 à le Beny bocage

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

# COMITÉ DE JUMELAGE

## Comité de jumelage de Saint-Martin des Besaces - La Ferrière au Doyen - Slaugham

Nous souhaitons dans un premier temps remercier les personnes qui ont participé aux activités réalisées en 2017, et nous saluons l'arrivée des nouveaux adhérents.

Nous profitons de cet espace pour rappeler les objectifs de notre association: favoriser les échanges, rencontres, visites, séjours avec la ville de Slaugham .

## ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2017

Le **29 Avril** le Comité de jumelage a organisé un **repas avec animation musicale** à la salle Gilbert Françoise. Les participants ont dégusté un coq au vin préparé par Didier LEROUX et apprécié la prestation du groupe de musiciens-chanteurs de Didier CANTEGRIT.

En **Mai** , nous avons rendu **visite à nos amis Anglais**.

En **Septembre**, nous avons accueilli à notre tour les Anglais.

Le **samedi 9**, nous étions 45 personnes à nous rendre en car à **St Malo** pour visiter la ville fortifiée et ses remparts, nous avons fait une halte à Cancale et à la Pointe du Grouin.

Le lendemain, après un pique-nique au gymnase, un après-midi sportif était proposé sur le site de la Souleuvre. Le soir, nous nous sommes retrouvés au restaurant « Le Champêtre » à Torigni-sur-Vire.

Pour clôturer l'année, nous avons eu notre **traditionnelle matinée tripes** qui a réuni plus de 200 personnes. Les tripes préparées par M. Leroux ont été très appréciées.

Les bénéfices de nos manifestations nous servent à accueillir nos amis Anglais.

Nous avons par ailleurs débuté en 2017 des séances d'animation en anglais.



## ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2018

Le 09 février : A. G. à la salle P. Madeleine

Le 07 avril soir : Repas avec animation musicale

Le 05 mai : Accueil de nos amis Anglais pour une randonnée

En Juillet : Week-end en Angleterre

Le 18 novembre : Matinée tripes.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs voeux pour 2018 et nous remercions Madame Lesouëf et la municipalité de Saint-Martin de leur aide.

PS: les personnes souhaitant des renseignements sur le jumelage peuvent joindre un des membres de la Collégiale :

Denise Hardy (0231687068), Régine Héricher (0231687085), Chantal Laurent (0231684431), Thérèse Lefrançois (0231686269) et Guy Duchemin (0231687026).

# MANIFESTATIONS 2018

Calendrier prévisionnel des manifestations de l'année 2018 (sous réserve d'imprévu)

JANVIER		
Samedi 06	Amicale des Pompiers	Arbre de Noël –Salle Gilbert Françoise
Vendredi 26	Municipalité	Vœux du Maire- Salle Gilbert Françoise
FEVRIER		
Vendredi 2	ATVS	Assemblée Générale –Salle G. Françoise
Vendredi 9	Jumelage	Assemblée Générale –Salle P. Madelaine
Samedi 10	AFN	Projection Film –Salle G. Françoise
Dimanche 11	AFN	Projection Film –Salle G. Françoise
Mercredi 14 février	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
MARS		
Samedi 10	ACCB	Repas – Salle G. Françoise
Dimanche 18 mars	AFN	Commémoration – salle G.Françoise
Samedi 24 Dimanche 25	Comité des Fêtes	Loto- Salle Gilbert Françoise
AVRIL		
Samedi 7	Jumelage	Repas musical– Salle G. Françoise
MAI		
Samedi 5	Jumelage	Repas /randonnée – Salle P.Madelaine
Mardi 8	Amicale des Pompiers	Vide-grenier
Mercredi 16	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Françoise
Samedi 26	Comité des Fêtes	Loto - Salle G. Françoise
JUIN		
Dimanche 10	ACCB	Repas – Gymnase
Vendredi 22	APE	Apéro / Concert - Halle
Samedi 30	APE	Fête de l'école –Gymnase
JUILLET		
Samedi 7	Comité des Fêtes	Apéro concert
Samedi 28 Dimanche 29	Association du Musée	Journée du Musée - Stade de Foot
AOÛT		
Mercredi 29	Don du Sang	Collecte -Salle Gilbert Françoise
SEPTEMBRE		
Dimanche 8	Club des Amis	Repas -Salle G. Françoise
Dimanche 16	Groupe Culturel	Journée du Patrimoine - salle G.Françoise
Samedi 22	Comité des Fêtes	Loto – Salle G. Françoise
Vendredi 28	APE	Assemblée Générale –Salle associations
OCTOBRE		
Samedi 13	Amicale des Pompiers	Loto – Gymnase
Dimanche 14	Comité des Fêtes	Loto – Gymnase
Dimanche 21	Municipalité	Repas des Seniors -salle G.Françoise
NOVEMBRE		
Samedi 3	APE	BOUM - Salle G. Françoise
Dimanche 4	Groupe Culturel Besaçais	Bourse Puériculture – Gymnase
Vendredi 9 Dimanche 18	AFN Jumelage	Assemblée Générale – Salle G. Françoise Matinée Tripes –Salle G. Françoise
Mercredi 21	Don du Sang	Collecte – Salle G. Françoise
Samedi 24 Dimanche 25	Comité des Fêtes	Marché de Noël–Salle G. Françoise Salle P. Madelaine
DECEMBRE		
Samedi 8	Amicale des Pompiers	Ste Barbe -salle G.Françoise Salle P. Madelaine
Jeudi 13	Club des Amis	Repas – Salle G. Françoise



### DEMANDEURS D'EMPLOI

- **VIE ET PARTAGE**
- vous accueille
- vous conseille dans vos démarches
- vous accompagne dans votre orientation, et insertion professionnelle
- vous propose des missions de travail
- vous facilite le retour à l'emploi
- préinscription possible sur notre site

### PARTICULIERS

- Manutention
- Bricolage
- Déménagement
- Rénovation intérieur et extérieur

### ARTISANS, COMMERCANTS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, INDUSTRIELS, ASSOCIATIONS

- Surcroît de travail
- Travaux saisonniers
- Remplacement d'un salarié (pour maladie, congés...)
- Manutention
- Manœuvres
- Entretien des locaux
- Espaces verts
- Secrétariat
- Travaux divers

### SERVICE A LA PERSONNE

- **DÉDUCTIBLES À 50% DE VOS IMPÔTS SUR LES REVENUS**
- Entretien de la maison, repassage, courses, cuisine, couture
- Petits travaux de jardinage
- Garde d'enfants + de 3 ans
- Petit bricolage (hommes toutes mains pour mission de 2 heures maximum)
- Aide administrative
- Aide à l'Informatique
- Gardiennage d'animaux à domicile

## PERMANENCES

### Le Bénny-Bocage

Du lundi au jeudi : de 14h à 17h  
Vendredi : de 9h à 17h



### Vire

### A la salle Léonard Gilles (face à Citroën)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 16h

